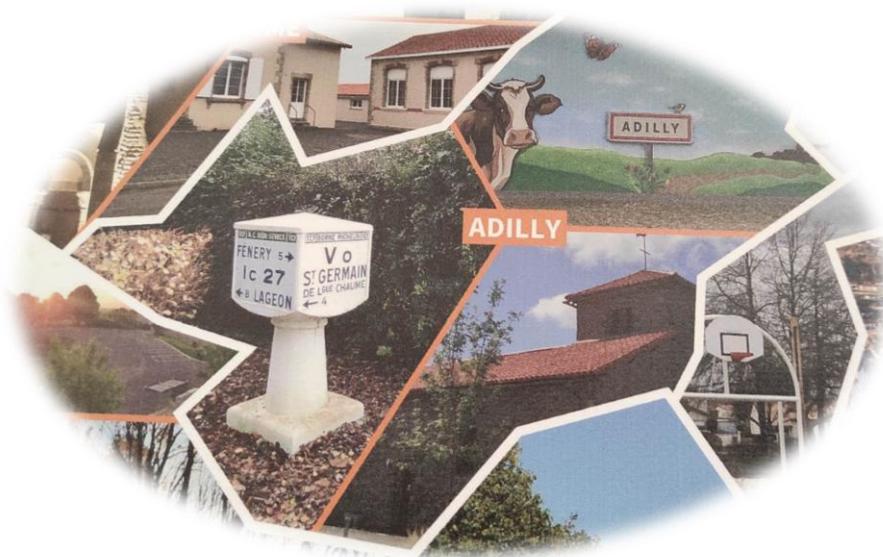


# Bulletin Municipal 2024

## n° 53





**38 communes composent la CC PG. Déjà 10 ans !**

**Un beau puzzle !**

# Mot du Maire

Adillysiennes, Adillysiens,

Ce passage de 2024 à 2025 annonce la dernière ligne droite de cette mandature. Dans quinze mois vous serez appelés à voter pour les municipales.

Le projet de rénovation de la toiture de notre salle communale sera-t-il réalisé d'ici là ?

Seuls, il nous sera difficile de financer. Le SIEDS ne nous accompagne que sur l'étude de structure. La pose de photovoltaïque n'est pas suffisamment rentable, sauf à refaire une isolation totale du bâtiment, le coût se trouve alors disproportionné eu égard à l'économie faite. Une demande d'aide de l'Etat, dont on connaît les turpitudes, est en cours.

La météo n'a permis la réalisation que d'une des quatre réserves incendies. Il s'agit de celle des Vaux, merci à Jacky Audebrand pour la mise à disposition gracieuse du terrain et au Gaec du Cesbron pour la gratuité de son remplissage.

La commission jeunesse, avec l'aide de l'artiste ARTI, a réalisé une fresque très colorée sur le mur de la CUMA. Je remercie ces jeunes pour leur engagement et les félicite pour leur talent.

Le calvaire n'a pas supporté la chute d'un magnifique chêne centenaire. Je sais que le diocèse met tout en œuvre afin qu'au plus vite soit réaménagé ce lieu lui appartenant.

Le projet éolien de la Coussotte suit son cours, un mâât d'étude a été installé en mars pour une durée de 18 mois. Nous aurons à l'issue de cette période davantage d'informations et de précisions qui devraient nourrir notre réflexion, à tous, sur la suite à donner.

Le PLUI, Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, voté en Conseil Communautaire est bâti pour les 10 à 12 ans à venir. Il se substitue à notre carte communale de 2010. Une enquête publique va vous permettre prochainement de vous exprimer sur le sujet.

La fibre est sur le point d'être opérationnelle, encore un peu de patience.

Enfin, je remercie celles et ceux qui se sont fait connaître à la suite de la distribution de notre flyer abordant la réalisation de notre PCS, Plan Communal de Sauvegarde. Nous avons pris du retard, si nous avons en tête l'essentiel des éléments requis, il nous faut maintenant le rédiger.

Un vif remerciement également à ceux qui ont contribué à la réalisation de ce bulletin.

Le personnel et le conseil municipal se joignent à moi pour vous souhaiter une excellente année 2025.

Prenez soin de vous.

Ludovic Hérault.

# Infos

Nous vous donnons rendez-vous

**samedi 15 mars 2025 à 9 h 30**

devant l'atelier municipal  
pour notre **journée citoyenne**  
qui se déroule tous les deux ans.



Munissez-vous de bonnes chaussures et de gants.

L'objectif reste le même : ramasser les déchets abandonnés sur les bords de route et fossés.

<b>TARIFS 2025</b> <b>salle des fêtes</b>	<b>COMMUNE</b>	<b>HORS</b> <b>COMMUNE</b>
Réunion ou vin d'honneur	<b>90 €</b>	<b>150 €</b>
Repas ou Concours de cartes 1 <sup>er</sup> jour de location	<b>155 €</b>	<b>225 €</b>
2 <sup>ème</sup> jour de location	<b>110 €</b>	<b>120 €</b>
Caution	<b>200 €</b>	<b>400 €</b>

Micro	30 €
Percolateur	15 €
Nettoyage du sol	80 €



# Lancement du déploiement des compteurs Linky GÉRÉDIS

GÉRÉDIS, notre gestionnaire de réseau de distribution d'électricité déploie les compteurs évolués « Linky GÉRÉDIS ». Pour notre commune, GÉRÉDIS prévoit un déploiement au 1<sup>er</sup> trimestre 2025.

Cette mise en œuvre réglementaire vise un renouvellement du compteur à l'image de ce qui se pratique dans le gaz ou l'eau, et une modernisation du réseau public d'électricité du SIEDS pour l'adapter aux enjeux de la transition énergétique.

Vous serez contacté et informé avant la pose. Tout d'abord vous recevrez un premier courrier de votre fournisseur d'énergie, puis un deuxième de GÉRÉDIS accompagné de livrets d'information et enfin un dernier incluant une proposition de rendez-vous de la part de l'entreprise de pose missionnée par GÉRÉDIS.

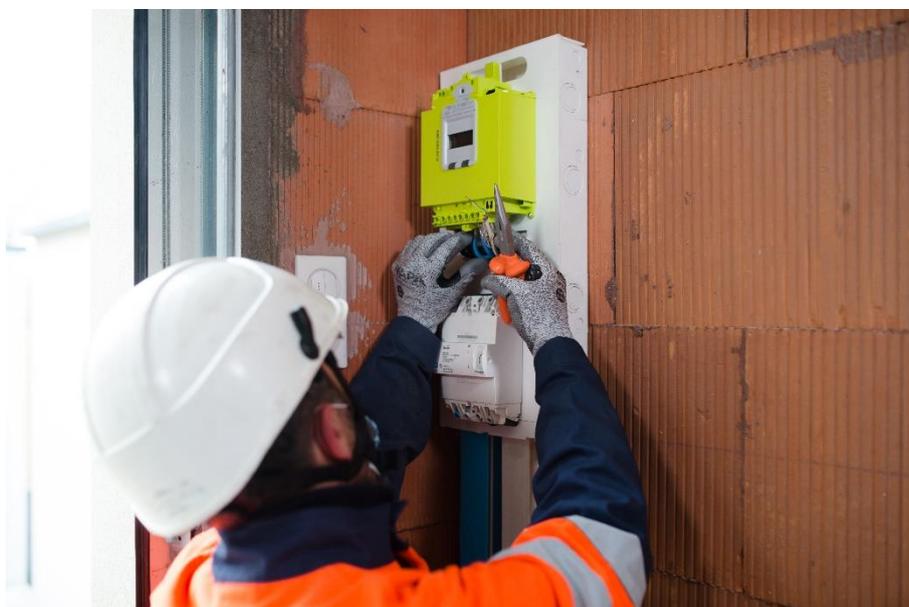
Sur notre commune, cette entreprise partenaire de GÉRÉDIS se nomme « *PARERA Services* ». Elle a été retenue par GÉRÉDIS sur la base de son expérience, de ses valeurs, de la qualité de ses prestations techniques et de son exigence en matière de relation client.

La pose dure en moyenne 30 minutes et nécessite une coupure d'électricité. Le nouveau compteur est installé en lieu et place de l'existant sans modification de votre raccordement. Les demandes de déplacement de compteur ne sont pas traitées dans le cadre de cette opération de renouvellement en masse.

Une fois le compteur posé, le technicien en charge de son installation vous présentera le fonctionnement du nouveau compteur et répondra à vos éventuelles questions. Il vous remettra également une enveloppe incluant une enquête de satisfaction, des livrets d'information et la notice compteur.

Pour toutes vos demandes ou interrogations, vous pouvez :

- consulter le site internet conçu par GÉRÉDIS : [www.linkygeredis.fr](http://www.linkygeredis.fr) ;
- contacter GÉRÉDIS :
  - ✓ par courrier électronique à l'adresse suivante : [linky@geredis.fr](mailto:linky@geredis.fr) ;
  - ✓ par courrier à l'adresse suivante : GÉRÉDIS Deux-Sèvres - CS 18840 - 79028 NIORT CEDEX ;
  - ✓ par téléphone grâce au numéro vert suivant : 0 801 90 22 04 (services & appels gratuits).



# Le tri à la source des biodéchets



A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi anti-gaspillage de 2020, le tri des biodéchets est généralisé et concerne tous les professionnels et PARTICULIERS. Les biodéchets ce sont :

- Les déchets non dangereux biodégradables de jardin, tonte de pelouse, feuilles, tailles, petit élagage etc.
- Les déchets alimentaires, restes de repas, ou préparations de repas etc.

Ils représentent 83kg/an/habitant. Ils finissent pour les déchets alimentaires principalement dans la poubelle grise, pour être incinérés ou enterrés.

Ils sont composés à 80% d'eau, les incinérer est inutilement énergivore. Les enfouir génère du méthane, un gaz au pouvoir de réchauffement global 25 fois supérieur à celui du CO2.

Il n'y a donc que des avantages à les trier pour les valoriser, en apport aux déchetteries communautaires pour les déchets de jardins et pour qui bricole un peu de fabriquer un composteur pour les déchets alimentaires.

Cependant la Communauté de Communes de Parthenay Gâtine met à la disposition de ses habitants des composteurs en plastique d'une contenance de 345 litres ou 830 litres. Il est fourni avec une petite poubelle (un bio-seau).

Pour commander votre composteur, de la documentation sur le sujet est à votre disposition à la mairie aux heures d'ouverture.

Le service déchets ménagers et collectes sélectives de la CCPG est aussi joignable au **05 49 94 90 13** ou [dechets@cc-parthenay-gatine.fr](mailto:dechets@cc-parthenay-gatine.fr).



# Utilisation d'un défibrillateur

Mercredi 25 septembre 2024, suite à l'invitation lancée par la Municipalité, 18 personnes dont une jeune ado se sont retrouvées à la salle des fêtes autour d'Antoine CROUE, formateur du groupe SAFE.

Se familiariser avec les consignes données à voix haute par le défibrillateur, apprendre à se mettre au rythme du métronome pour un massage cardiaque plus efficace. Tels étaient les objectifs de cette séance bien appréciée de tous.

Nul doute que chacun aura gagné en confiance quant aux gestes à prodiguer en cas de malaise laissant penser qu'il s'agit d'un arrêt cardiaque.

**Pour votre information, un défibrillateur est installé sous le préau de la salle des fêtes.** En cas de malaise autour de vous, pensez à venir le chercher.



# Opération argent de poche pour les jeunes

Les travaux ont été variés mais toujours aussi nombreux.

Merci à Manon, Louise, Alphéna, Zoé, Léa (absente sur les photos), Elie, Timéo et Axel.

Agés entre 16 ans et 18 ans moins un jour, ils ont aidé Corinne et Gilles et surtout ils ont fait l'expérience d'une activité professionnelle.

Rémunérés à hauteur de 15 € la demi-journée, ils ont ainsi pu mettre du beurre dans les épinards. Nous les retrouverons certainement l'année prochaine sauf Manon qui vient d'avoir 18 ans.



# France Alzheimer 79

Rappelez-vous, le 7 septembre 2023, notre commune signait la chartre « Alzheimer ville aidante ». A ce titre, nous diffusons les informations laissées par madame Nelly PAUL, la responsable de l'antenne de Parthenay.

Chaque année l'association France Alzheimer 79 propose un séjour vacances pour permettre aux personnes touchées par la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées et leurs proches aidants de se ressourcer dans un cadre privilégié et sécurisé.

Ce sont de vrais moments de répit, de partage, de découverte, encadrés par des bénévoles formés et épaulés par des professionnels de santé.

Cette année 16 familles ont pu bénéficier d'un séjour au Croisic avec des excursions, découverte des marais salants, villages et chaumières, balade en chaland sur les canaux de Brières, balade en petit train.

Beaucoup de convivialité et soirées récréatives. Un séjour est déjà au programme pour 2025 à St Jean de Monts.



## France Alzheimer 79 & maladies apparentées

Créée en 1996, notre association a rejoint le réseau des 101 associations départementales fédérées par l'Union Nationale et reconnue d'utilité publique.

Aujourd'hui, l'association c'est :

- 55 bénévoles formés sur 6 antennes : Thouars, Bressuire, Parthenay, Niort, Melle et St Maixent
- 270 familles adhérentes
- 1 assistante salariée - chargée d'accueil et 15 intervenants professionnels (psychologue, art thérapeute, sophrologue, animateur sportif, centre équestre)...

L'adhésion annuelle de 35 euros permet de pratiquer gratuitement des activités adaptées aux besoins de chacun.

Mme Nelly PAUL  
06-79-90-03-21

## LES ACTIVITES PROPOSEES PAR ANTENNE





# La Commission Jeunesse

## d'Adilly

Cette année encore, les membres de la Commission ont retroussé les manches et donné du temps sur leurs vacances.

Ils ont réalisé une fresque qui rappelle la nature qui environne notre commune.

Un défi brillamment relevé grâce à l'accompagnement de Ben Savin, Arti de son nom d'artiste.

C'est avec une application consciencieuse et un engouement déterminé que les participants ont suivi les conseils de Ben.



Les retours positifs et encourageants des habitants nous permettent de dire que cette réalisation est une vraie réussite. Merci encore à la CUMA pour son autorisation d'utiliser son mur.



Très beau projet qui embellit la commune, une fresque qui est à l'image d'Adilly.

Louane

J'ai beaucoup aimé apprendre à graffer sur de grandes surfaces.

Sarah

Très bons moments de partage, merci à Ben pour son savoir-faire.

Rozenn

J'espère qu'on refera des activités comme ça. Et je suis fière d'avoir pu participer à la décoration de ma commune.

Enola

Ce projet nous a permis de découvrir un nouveau type d'art. Nous sommes tous reconnaissants envers Arti pour sa patience et sa pédagogie durant ces 3 journées de travail. Nous espérons que vous aimerez cette fresque autant que nous avons aimé la réaliser.

Manon

J'ai été bluffée par le résultat ! Un beau travail d'équipe ! C'était vraiment très chouette ! Je suis heureuse d'avoir participé à l'embellissement de notre belle commune.

Capucine

Merci pour ces beaux moments d'échanges, de partages et de créations.

Louise

Nous avons passé une super semaine au côté d'Arti. Nous avons appris plein de choses et des techniques sur le graff.

Alphéna

Je suis très heureux d'avoir pu réaliser ce beau projet avec des jeunes motivés et engagés, en espérant que cette fresque plaira au plus grand nombre. Merci encore à l'équipe municipale et aux jeunes!

Ben

# Une animation du CSC à Adilly



Le Centre Socioculturel (CSC) de Châtillon sur Thouet a organisé le 27 février 2024 un après-midi jeux pour tous les habitants. Cet après-midi convivial a pu réunir une trentaine de personnes de tous âges.

Des jeunes, des parents, des grands-parents issus majoritairement d'Adilly mais bien au-delà aussi !

Des jeux de toutes et pour toutes les générations ; de jeux de cartes aux jeux de plateau autour d'un goûter partagé !

Un événement réussi dans la continuité de l'action jeunesse déjà menée sur les 11 communes du territoire d'intervention.

Nous tenons à remercier la mairie pour la mise à disposition de la salle et son soutien dans la diffusion de l'information.

Le CSC propose ces animations régulièrement sur les communes du territoire sur les temps de vacances scolaires.

Nous serons heureux de pouvoir revenir proposer cet événement sur une prochaine période sur la commune d'Adilly.



# Comité des fêtes de La Bie



Comme chaque année depuis 2016, le Comité des Fêtes de la Bie, aujourd'hui composé d'élus des trois communes et de représentants des associations, les P'tits Teufs et la Bie d'houille, organise les festivités du 14 juillet.

En cette journée nationale 2024 c'est sur l'espace de la salle communale de Fénerly que 220 personnes d'Adilly, St Germain de Longue Chaume et Fénerly se sont retrouvées pour passer un moment de convivialité.

Après un repas concocté, et semble-t-il apprécié de tous, par le Petit Vendéen, sur le thème de l'Alsace, l'après-midi s'est déroulé tantôt par des parties de cartes, tantôt par de la pétanque, tandis que les enfants disposaient d'une structure gonflable et des jeux permanents de la commune.

En soirée, comme de coutume, chacun apporte son pique-nique, un barbecue est mis à disposition.

L'animation, un karaoké, a rencontré un succès mitigé, certains ne voulant pas s'y risquer certainement. Bravo aux courageuses et courageux qui ont profité du moment pour prendre du plaisir, plaisir partagé par l'auditoire respectueux.

La soirée s'est soldée par un magnifique feu d'artifice.



# CUMA

La CUMA d'Adilly regroupe toujours environ une quarantaine d'adhérents.

Le bureau reste inchangé :

Mr AUDEBRAND Richard	Co-Président
Mr VOUHE Corentin	Co-Président
Mr LUMINEAU Fabien	Trésorier
Mr LUMINEAU Yohann	Secrétaire

L'année 2024 a été compliquée du début à la fin, avec des difficultés pour semer les céréales et récolter les maïs et tournesols. Malheureusement, les semis de céréales de cet automne sont aussi complexes.

Si vous allez admirer les chars de la Carna, vous pourrez penser à la CUMA car nous avons cédé un vieux plateau à paille à une association. Vous ne la reconnaîtrez pas, elle sera sûrement décorée.

Les principales activités réalisées en 2024 sont :

Faucheuses	355 ha
Enrubanneuse	2 800 bottes
Bennes	121 000 kms
Plateaux à paille	18 320 kms
Round baller	7 000 bottes
Tracteur	435 heures
Pulvérisateur	820 ha

Les agriculteurs.



# ASSOCIATION INTERCOMMUNALE SPORT et LOISIRS

(ADILLY, AMAILLOUX, FENERY, ST GERMAIN de LONGUE CHAUME)

S'il est un groupe florissant, c'est bien celui-là !

Voilà 7 ans que notre association voit son effectif augmenter : **32 adhérents** en septembre.

Nos cours sont toujours **très variés** (jeux de ballons, équilibre, renforcement musculaire, jeux de mémoire, étirements, relaxation) ce qui favorise l'attention à l'autre et la convivialité ! Chacun travaille à la mesure de ses capacités, c'est l'intérêt de la gymnastique volontaire. L'année 2023-2024 s'est terminée par un repas au restaurant avec les conjoints, dans une ambiance chaleureuse.

L'adhésion à la **Fédération Française d'Education Physique et Gymnastique Volontaire** nous permet de profiter d'assurances individuelle et collective indispensables.

Le **Groupement d'Employeurs Sport et Animation** gère l'emploi d'un animateur qualifié.

**Les 31 séances**, hors vacances scolaires, ont lieu tous les **vendredis, de 9h30 à 10h30**, dans les salles des fêtes de Saint Germain de Longue Chaume et Adilly (du 13 septembre au 14 juin pour cette année scolaire 2024-2025).

Nous remercions les **4 communes de l'association** pour les subventions qui nous sont versées, ainsi que pour le prêt des salles des fêtes que nous devons chauffer un peu l'hiver. Cela contribue à conserver une **adhésion à 70€** par personne pour l'année.

Des **investissements en matériel** ont été faits en 2024 : élastiques, ballons et bâtons. Le placard dans la salle de St Germain et le coffre dans celle d'Adilly permettent leur rangement. Morgan apprécie ! Merci encore aux communes concernées.



Président : Jean-Michel Lumineau  
(06.82.40.03.34.)

Trésorière : Monique Marilleau  
(06.06.48.36.57.)

Secrétaire : Sylviane Hérault  
(06.34.39.28.16.)

Secrétaire adjointe : Corinne Langot  
(06.10.78.52.59.)

Membres : Marie-Jeanne Lumineau, Evelyne Mimeau, Geneviève Lhérieu et Yvette Seychelles.

# Le Club des Amis



Lors de notre assemblée générale du 4 janvier, le Club des Amis d'Adilly comptait 16 adhérents. Depuis début octobre, 12 nouvelles personnes sont venues grossir le groupe et nous nous en félicitons. Les participants jouent à la belote, au scrabble, au « skyjo », au « cinq rois » et à bien d'autres jeux de société.

Le bureau se compose ainsi :

Président : **Michel BATONNEAU**

Vice-président : **Louis-Marie LUMINEAU**

Trésorière : **Viviane BATONNEAU**



## Bilan 2024

29/02 : tourtisseaux

29/03 : repas sauté de porc

25/07 : repas jambon grillé

14/11 : repas pot-au-feu

19/12 : bûche de Noël



La prochaine assemblée générale avec le partage de la galette des rois  
aura lieu **jeudi 9 janvier 2025**.

Nous vous y attendons nombreux, vous serez les bienvenus.



**AMICALE DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES  
ADILLY – CLESSE – FENERY – ST GERMAIN  
(Siège social : mairie de CLESSE 79350)**

**Donner son sang : un geste simple**

**Voici les dates des collectes 2025**  
organisées de 16 h à 19 h :

**Vendredi 17 janvier 2025 à Clessé**  
**Judi 15 mai 2025 à Clessé**  
**Vendredi 8 août 2025 à Clessé**  
**Judi 16 octobre 2025 à Clessé**



**Nous vous rappelons qu'un homme peut donner son sang 6 fois par an et une femme 4 fois, en respectant un délai de 8 semaines entre chaque don. En plasma, 15 jours suffisent entre 2 dons.**



Médecin et infirmières en collecte



Premier don pour Marlène



Plasma pour Jean-Luc

**Assemblée Générale  
26 juin 2024**

- Organisation des collectes, notamment celle du 17 juillet avec grillades
- Bilan des 4 collectes 2024 : 66 + 55 + 59 + 15 (coupure de courant 😞) soit un total de 195 dons
- Bilan du concours de belote 2023
- Présentation des dons en Deux-Sèvres par J-Claude GINGREAU



**Concours de belote 9 novembre 2024**

62 doublettes présentes.  
Merci, le bénéfice nous permettra d'améliorer les collectes (gâteaux...)

La demande en plasma reste aussi très forte.  
Contactez Jean-Claude GINGREAU  
au 05 49 70 03 65 ou 06 74 39 69 53  
ou [jean-claude.gingreau@orange.fr](mailto:jean-claude.gingreau@orange.fr)

**Nous avons besoin de vous : rejoignez-nous !**

Pour tout autre renseignement vous pouvez aussi joindre notre président  
Christian SOULARD au 05.49.72.11.30 ou par mail :  
[christiansoulard79@sfr.fr](mailto:christiansoulard79@sfr.fr)





## LA BIE D'HOUILLE



L'association compte aujourd'hui 49 adhérents, elle a pour but de rassembler et d'animer les communes d'Adilly, de Fényer et de Saint Germain de Longue Chaume à travers divers évènements.

Le bureau actuel se compose de :

- Thomas BONNIN (Co-président) ;
- Etienne PICHOT (Co-président) ;
- Pierre MIMEAU (Co-trésorier) ;
- Alexis FOUILLET (Co-trésorier) ;
- Noémie COUDREAU (Co-secrétaire) ;
- Nadia BUROT (Co-secrétaire).

Nous avons débuté l'année 2024 avec l'organisation d'un tournoi de « TAC-TIK » qui a eu lieu le vendredi 16 février à la salle des fêtes de Fényer. Un grand MERCI aux 66 doublettes d'avoir répondu présentes.



Le samedi 1<sup>er</sup> juin, nous avons coorganisé avec l'APE du Chêne De La Bie de Fényer, « Les Gâtinades » à la salle des fêtes d'Adilly. L'après-midi a eu lieu des olympiades déjantées. Le principe était de participer en équipe de 4 à 6 personnes à des épreuves olympiques revisitées. La journée s'est poursuivie avec un repas et une soirée concerts avec les groupes des « Blacks Sheep », des « Bandini » et dj « Liam ». Un grand MERCI aux équipes et au public d'avoir participé à cette journée.



Pour clôturer cette année 2024, nous avons organisé notre traditionnel concours de « palets vendéens » le vendredi 11 octobre à la salle des fêtes de Saint Germain de Longue Chaume. 40 doublettes ont répondu présentes.



## Prochainement avec La Bie D'houille en 2025 !

Le samedi 8 et dimanche 9 février, le vendredi 14 et samedi 15 février 2025 aura lieu notre « **CABARET** » à la salle des fêtes de Saint Germain De Longue Chaume.

Nous vous attendons nombreux pour découvrir notre 2<sup>ème</sup> édition sur le thème de l'intelligence artificielle mais pas que...

Notre spectacle « Une Idée qu'elle est pas bête » réunira de nouveau notre joyeuse troupe qui vous fera passer un moment des plus jovial mais pas que...

N'hésitez pas à nous suivre sur notre page Facebook « La Bie D'houille ».

L'ensemble des membres de l'association de La Bie D'houille tient à remercier les municipalités d'Adilly, de Fénerly et de Saint Germain de Longue Chaume pour leur aide et leur accompagnement. Un grand MERCI également à nos sponsors pour leur soutien et leur générosité ainsi qu'au public pour sa fidélité et sa participation à nos évènements.

**Nous vous souhaitons, à toutes et tous, de très belles fêtes de fin d'année et une année 2025 pleine de bonheur ! Et bien évidemment...la santé !**



# La Bie qui chante

2023/2024 a été chargé en manifestations :

Bûche de Noël au village retraite à Saint Aubin le Cloud  
Concert à la maison de retraite du Tallud  
Concert des fêtes de fin d'année dans l'église d'Amailloux  
La nature en fête à la Chagnée de Saint Aubin le Cloud  
Concert d'été à la Chapelle Bertrand sur le site du spectacle des randonnées gâtinaises

2024/2025 a bien commencé :

Nous avons chanté à la maison de retraite de Vasles en septembre  
D'autres projets se mettent en place nous en reparlerons au bon moment.



Nous sommes cette année 20 adhérents, nous nous réunissons toujours tous les lundis à 20h30 à Saint Germain de Longue Chaume.

Si vous aimez chanter venez nous rejoindre en nous appelant au 06 82 35 78 43.

Nous remercions les municipalités  
pour leurs soutiens.  
Nous vous attendons lors de nos  
prochaines manifestations.



Présidente : Patricia Meunier  
Vice-présidente : Clairette Dieumegard  
Trésorière : Nicole Bigot  
Secrétaire : Monique Marilleau

# APE DU CHENE DE LA BIE



## Bilan 2023/2024 :

Budget alloué pour les projets pédagogiques 2023/2024 :	<b>8 278,00€</b>
Subvention CCPG (30€ par enfant) :	<b>1 740,00€</b>
Ligue enseignement (voyage) :	<b>6 948,00€</b>
Montant financé par l'Association des Parents d'Elèves :	<b>5758,00€</b>

Pour l'année 2023/2024, les actions menées par l'APE ont rapporté 6818,17€.

**Projets financés au cours de l'année** : Spectacle de Noël et création de Flûtes, Hotte du père Noël et chocolats, Prix des incorruptibles, Séances de cinéma et Voyage du 25 au 29 mars 2024.

## Composition du bureau et membres actifs :

**Président** : Mathieu LIÈGE

**Vice-Présidente** : Mélina BRUNET

**Trésorière** : Mathilde BERTIN

**Vice-Trésorière** : Marinda SYLVESTRE

**Secrétaire** : Flavie MOLTON

**Vice-Secrétaire** : Christelle CAILBAULT

**Membres** : Benjamin GUERIN, Floriane BOULAY, Florian MOLTON, Noémie COUDREAU et Emilie BOYÉ.

## Agenda des manifestations :

**Soirée de Noël** : Vendredi 13 décembre à Adilly

**Opération ticket de caisse** (Hyper U, Leclerc) : Du 15 novembre 2024 au 15 janvier 2025

**Opération ticket de caisse** (Joué club) : Du 14 octobre au 31 décembre 2024

**Loto** : Vendredi 21 mars 2025 à Saint Germain de Longue Chaume

**Vente de plants, fleurs et aromatiques** : 1<sup>er</sup> mai 2025 lors du vide grenier des P'tits Teufs

**Fête des écoles** : juin 2025 à Fénerly

**Dans l'année auront lieu différentes ventes** : Photos de classes, Pizzas, Gâteaux Saint Michel, Bières & préfous, ...

## Effectif et répartition des classes :

**MATERNELLE** : 1 TPS, 7 PS, 6 MS, 6 GS soit 20 enfants

**CP/CE1/CE2** : 10 CP, 6 CE1, 4 CE2 soit 20 enfants

**CE2/CM1/CM2** : 5 CE2, 9 CM1, 7 CM2 soit 21 enfants

→ Pour un total de 61 enfants



APE.DU.CHENE.DE.LA.BIE

[apeduchenedelabie@gmail.com](mailto:apeduchenedelabie@gmail.com)

**N'hésitez pas à nous suivre sur les réseaux sociaux**



# Ecole du Chêne de la Bie

Les Jeux Olympiques ont marqué l'année 2024 à l'école du Chêne de la Bie, du regroupement pédagogique intercommunal Adilly, Fénerly et Saint Germain de Longue chaume.

En effet, l'année a commencé par une intervention "Shiatsu" lors des APS pour les élèves du CP au CM2.

Nous avons ensuite célébré les jeux lors de la semaine olympique, en février, organisée par la CCPG durant le temps périscolaire. Phryge, la mascotte des jeux a été décorée par les enfants et des activités ont été organisées à cette occasion.

Nos élèves ont également pu faire la connaissance de la délégation Cap-verdienne qui avait élu résidence à Parthenay. Deux boxeurs sont venus à la rencontre des élèves, témoignant de leurs exploits sportifs et les initiant à leur sport.

En mars, les élèves de CE2, CM1, CM2 sont partis une semaine en séjour sportif à Mûrs-Erigné, dans les pays de la Loire. Ils ont pu s'essayer au Kinball, au Céci-foot, aux rollers, à la capoeira, au tir à l'arc, au skinboard en salle et plus encore. Un vrai moment de cohésion et de découvertes.

Des repas à thème autour des cinq continents ont été réalisés par des élèves en collaboration avec la cantine.

Les classes de CP/CE1 et CE2/CM ont échangé avec deux classes cap-verdiennes par le biais du comité olympique.

En juin, l'APE du Chêne de la Bie, en association avec la Bie d'houille, a organisé les premières Gâtinades. Cet événement sportif déjanté a réuni adultes et enfants autour d'épreuves sportives loufoques pour le plus grand plaisir de tous.

Les classes de maternelle et CP/CE1 sont allées au Hameau du Nay dans les Deux-Sèvres pour passer une journée autour des poneys et de la mare.

Enfin, l'année s'est achevée par une kermesse sportive durant laquelle enfants et parents ont pu relever des défis sportifs.

Cette année 2024 - 2025, l'école du Chêne de la Bie, accueille 61 élèves répartis en trois classes.

Dès ce début d'année, des élèves du CP au CM2 ont pu expérimenter l'escrime pendant les APS. (Activités PériScolaires).

Les classes travailleront autour du thème du potager et plus largement de la nature. La classe de maternelle réalise toujours des activités en classe dehors tous les mardis matin et le potager de l'école devrait s'enrichir au fil de l'année par des activités au jardin.



# Projet de Parc naturel régional de Gâtine poitevine

Il y a un an, à l'automne 2023, les élus du Pays de Gâtine validaient la première version de la Charte du Parc naturel régional de Gâtine poitevine. Commençaient alors, pour ce projet, une phase d'avis successifs et d'évolutions menant jusqu'à la création du futur PNR. En décembre 2023, ce sont les élus du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, en assemblée plénière, qui ont validé ce projet de Charte. Le Président de la Région Nouvelle-Aquitaine a ensuite sollicité l'avis du Préfet de Région afin de recueillir les remarques de l'Etat sur cette première version. Afin de formuler ces retours, le Préfet de Région peut s'appuyer sur l'avis de deux instances essentielles dans la vie des PNR : Le Conseil National de la Protection de la Nature et la Fédération des Parcs naturels régionaux de France. C'est dans ce cadre qu'une délégation de rapporteurs s'est déplacée en Gâtine afin de mieux appréhender les ambitions de la Charte et de rencontrer les acteurs mobilisés sur ce projet. Cette première évaluation a mené le Préfet de Région à proposer au Pays de Gâtine de compléter et modifier certains éléments en amont de la formulation de l'avis officiel rendu d'ici l'été 2025. Néanmoins, L'Etat a réaffirmé son attachement à voir ce projet aboutir sur ce territoire qui, par son caractère exceptionnel à l'échelle nationale, mérite cette reconnaissance.

## **Quelles actions pour le projet PNR ?**

La création d'un Parc naturel régional est une procédure assez longue et complexe. Afin de rendre plus concret ce projet auprès des élus, acteurs et habitants, le Pays de Gâtine, qui porte la démarche de création du PNR, a lancé dès 2019 des actions dites de « préfiguration » qui permettent d'envisager réellement les futures missions du PNR. A l'image des formations et du guide d'entretien et de gestion des haies présentés ci-dessous, l'année 2024 a notamment permis de mener une action sur la valorisation des produits locaux via un travail avec les producteurs, un échange avec le PNR de Brière et la diffusion d'un calendrier avec des recettes créées par un chef proposant de sublimer les produits de Gâtine. C'est aussi en 2024 que le Pays de Gâtine a signé, avec 9 partenaires, la première Charte Forestière de Territoire afin de valoriser durablement cette ressource et d'anticiper les effets du changement climatique sur ces milieux. L'ensemble de ces actions et le projet de Charte sont à retrouver sur le site du Pays de Gâtine dans les rubriques « Le projet de PNR » et « nos missions » et sur la page Facebook « Projet de PNR de Gâtine poitevine ».

## **Le guide de gestion des haies**

En France, plus d'un quart des haies bordent les routes et chemins et sont en grande partie gérées et entretenues par les communes. Ce patrimoine paysager, écologique et économique est une véritable richesse dont les communes ont la responsabilité. En 2022, accompagné de Bocage de Pays Branché, une action de préfiguration du projet de PNR portant sur l'élaboration d'un "Guide d'entretien des haies de bord de routes et chemins pour un maillage de qualité" a été lancée avec le soutien financier de la Région Nouvelle-Aquitaine et du programme européen Leader. L'objectif de cette action est d'accompagner aux changements de pratiques, en adaptant l'entretien des haies bocagères aux besoins spécifiques des routes et chemins. Dans ce cadre, huit journées de formation technique ont été proposées aux agents et élus de Gâtine. Le guide pratique, aujourd'hui finalisé, fournit des pistes concrètes pour une gestion durable des haies, avec notamment des éléments dédiés à la valorisation des différentes strates végétales. Pour permettre son appropriation, six réunions d'information ont également été organisées dans les communes de Gâtine.





## Arrêt du projet du PLUi : une étape déterminante, fruit d'une large concertation

**Le premier PLUi (plan local d'urbanisme intercommunal) de Parthenay-Gâtine a été "arrêté" en conseil communautaire. Il s'agit d'une étape déterminante vers l'adoption du plan. Cet "arrêt" signifie que toutes les parties prenantes sont invitées à prendre position sur un même document, dont les conseils municipaux du territoire. Le projet sera aussi soumis à avis de la population.**

Le PLUi va constituer le document d'urbanisme qui définira et réglementera l'usage des sols sur l'ensemble des parcelles de la CCPG.

### Deux axes forts

Le projet de PLUi a été construit autour de deux idées fortes :

- Répondre au défi de l'attractivité du territoire
- Affirmer l'engagement d'un territoire rural dans les transitions agricoles, énergétiques, écologiques et numériques

### Une large concertation

Dans un souci de transversalité, de transparence et d'équilibre, la Communauté de communes a apporté une attention particulière pour associer au maximum l'ensemble des acteurs concernés, notamment :

- Les élus communaux : plus de 200 rencontres,
- Le monde agricole : en partenariat avec la Chambre d'agriculture, près de 95% des exploitants agricoles du territoire communautaire ont été rencontrés,
- Des représentants des associations environnementales,
- Des représentants des secteurs de l'habitat et de l'économie,
- Les habitants,
- De nombreux acteurs institutionnels.

### Droits à construire : des objectifs ambitieux

Parmi les mesures présentées dans le projet de PLUi, il faut notamment retenir :

- Des objectifs ambitieux en droits à construire des extensions et des annexes pour tous les habitants,
- Un nouvel équilibre est prévu entre la préservation des espaces agricoles, naturels et forestiers, et les secteurs à urbaniser qui garantissent les capacités d'accueil d'habitants et d'entreprises sur le territoire,



- L'identification de changements de destination possibles d'anciens bâtiments agricoles vers un nouvel usage (logement, bureau, petit artisanat...),
- De nouvelles possibilités de développement touristique et de loisirs,
- La possibilité de création / développement de secteurs pouvant accueillir de l'habitat permanent atypique et réversible.

### Les conseils municipaux invités à se prononcer

Le projet de PLUi est soumis pour avis aux conseils municipaux du territoire. Ils ont trois mois pour se prononcer, après l'arrêt du projet du 21 novembre 2024 en conseil communautaire.

Le projet est également soumis pour avis à l'Etat, la Région, le Département, le PETR du Pays de Gâtine, les chambres consulaires et le gestionnaire d'infrastructure ferroviaire. Suite à ces consultations, le projet de PLUi devrait être soumis à enquête publique.

Selon les retours des différents acteurs, et après avoir effectué les ajustements nécessaires, l'approbation définitive du PLUi pourra être envisagée au deuxième semestre 2025 ou au premier trimestre 2026.

**Les communes de la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine :** Adilly, Allonne, Amailloux, Aubigny, Azay-sur-Thouet, Châtillon-sur-Thouet, Doux, Fénerly, Fomperron, Gourgé, La Chapelle-Bertrand, La Ferrière-en-Parthenay, La Peyratte, Lageon, Le Retail, Le Tallud, Les Châteliers, Les Forges, Lhoumois, Ménigoute, Oroux, Parthenay, Pompaire, Pougne-Hérisson, Pressigny, Reffannes, Saint-Aubin-le-Cloud, Saint-Germain-de-Longue-Chaume, Saint-Germier, Saint-Martin-du-Fouilloux, Saurais, Secondigny, Thénezay, Vasles, Vausseroux, Vautebis, Vernoux-en-Gâtine, Viennay



## Campus de projets : le réseau des espaces jeunesse du territoire conforté

Ménigoute, Thénézay, Secondigny et désormais Parthenay. Les quatre antennes campus de projets du territoire de Parthenay-Gâtine à destination des jeunes de 12 à 30 ans sont ouvertes. Une étape forte de la politique jeunesse de Parthenay-Gâtine, qui va désormais axer son travail sur le renforcement des partenariats et la mise en place de projets pour et avec les jeunes.

### La jeunesse, une priorité de Parthenay-Gâtine

Parthenay-Gâtine développe une politique innovante auprès des jeunes de 12 à 30 ans pour les accompagner dans la mise en oeuvre de leurs projets professionnels ou personnels.

**Priorité numéro une pour Parthenay-Gâtine, mailler le territoire pour être au plus près des publics jeunes avec :**

- La constitution d'un réseau de professionnels : les référents jeunesse. Ils sont aujourd'hui quatre sur le territoire communautaire.
- Le déploiement d'équipements dénommé « Campus de projets ».



### Les campus : des espaces fédérateurs

Les campus sont des espaces fédérateurs, propices aux échanges et où publics et acteurs du territoire se croisent et peuvent co-construire des actions et projets. Chaque campus est animé par un référent jeunesse.

Les campus de projets répondent aux objectifs suivants :

- Être attractif pour les jeunes et leur permettre de vivre sur le territoire
- Favoriser la création d'activités économiques, sociales et culturelles et de projets citoyens
- Accompagner la numérisation des nouvelles formes de travail
- Donner aux jeunes les moyens de maîtriser leur parcours de vie

Après l'ouverture des campus de Ménigoute, Thénézay et Secondigny, le campus de Parthenay a ouvert ses portes, au 42 avenue Pierre-Mendès France, en octobre dernier.

### Quatre référents jeunesse

Les référents jeunesse animent les antennes du campus de projets. Ils facilitent aussi la participation des jeunes à la vie locale, en coordonnant une médiation entre les jeunes, les élus et les associations locales. Ils font la promotion d'une politique locale en direction des jeunes, tout en les sensibilisant à leur pouvoir d'agir.



Retrouvez toutes les informations sur les campus et les contacts des référents jeunesse :  
[cc-parthenay-gatine.fr/jeunesses](http://cc-parthenay-gatine.fr/jeunesses)

# Etat Civil



## Naissances :

**9 janvier 2024 :** Andy BEAUDET-DELACOURT

**2 août 2024 :** Hugo FUSEAU

**23 septembre 2024 :** Nino GUERIN

## Mariages :

**8 juin 2024 :**

Alice SENECHAULT et Christophe HAYE



## Décès :

**2 janvier 2024 :** Alain NIZOU

**27 mai 2024 :** Yvette AUDEBRAND

**8 novembre 2024 :** Raymond GAILLARD



**Ouverture de la mairie :**  
lundi de 9 h à 13 h  
jeudi de 9 h à 13 h et de 14 h à 18 h

05 49 70 07 45

[mairie-adilly@cc-parthenay-gatine.fr](mailto:mairie-adilly@cc-parthenay-gatine.fr)

